DES DOCUMENTS PEU CONNUS SORTIS DE L'OUBLI

La Société d'histoire de Fréjus et de sa région *se propose de rééditer certaines études ou documents d'histoire ayant trait à notre proche région, peu accessibles ou simplement oubliés.*

Dans le cas où les droits sur la propriété intellectuelle ne sont pas éteints, une autorisation écrite des ayants droit (s'il en existe) sera requise.

La connaissance du lieu précis du débarquement de Bonaparte dans le golfe de Fréjus le 9 octobre 1799 est un sujet qui passionne les habitants des villes de Fréjus et Saint-Raphaël, promues récemment villes impériales. On pouvait penser que l'étude magistrale de Bernard Pradeau[1] *avait clôturé le débat en argumentant en faveur de Fréjus. Mais Frédéric d'Agay nous présente une lettre d'Esprit Reverdit*[2] *qui tendrait à prouver le contraire. Il nous la commente ainsi :*

Bonaparte à Fréjus ou à Saint-Raphaël, fin de la querelle ?

Comme je suis par mes ancêtres autant Raphaëlois que Fréjussien, je voudrais apporter une pierre « angulaire » dans le débat – qui parait parfois sans fin –sur le lieu de débarquement de Bonaparte de retour d'Égypte le 9 octobre 1799. Pour tous les gens du pays, la controverse n'a pas existé : Bonaparte a débarqué à Saint-Raphaël qui était considéré comme le port de Fréjus, ou rattaché à Fréjus. Saint-Raphaël n'étant alors qu'un petit village de paysans et de pêcheurs, Fréjus étant une antique cité, siège d'un évêché, d'une amirauté, résidence des autorités et des élites aristocratiques et bourgeoises, connu à Paris. Il y a donc deux réalités, l'une géographique et physique, Bonaparte a débarqué à Saint-Raphaël, et l'autre plus sociale ou historique, on a considéré qu'il avait débarqué à Fréjus. Et si on avait encore besoin d'une preuve, je vous propose de lire cet extrait de lettre datée du 30 thermidor an IX (18 août 1801). L'auteur en est Esprit Reverdit, avocat à Fréjus, président du tribunal civil de Toulon, né en 1753, chef de la branche fréjussienne de cette importante famille bourgeoise de Bargemon, notables du Var sous l'Empire. Le destinataire est le frère de l'abbé Sieyès, Joseph-Barthélemy Sieyès (1744-1830) dit Sieyès-La Baume [3], avocat et viguier de Fréjus avant la Révolution, député du Tiers aux États généraux, après en avoir rédigé le cahier des doléances, administrateur du département du Var (1795), maire de Fréjus (1796-1798). Sous le Consulat, la protection de son frère le fit nommer juge au tribunal de cassation le 1er avril 1800. C'est un des 60 notables de l'an IX et un des 550 plus imposés du département[4]. Mais il est dès lors fixé à Paris et c'est son compatriote Reverdit ainé, lui-même en poste à Toulon qui lui écrit après un séjour à Fréjus :

> «*… J'ai trouvé cette ville (Fréjus), toujours plus triste et sans ressource, l'esprit d'apathie, d'insouciance et d'ignorance qui règnent la rendent toujours plus insupportable et inhabitable ; d'après cette idée, je vous félicite d'avoir vendu votre maison.*

1 PRADEAU Bernard, *Les ports de commerce de Fréjus et de Saint-Raphaël (1790-1815). Le débarquement de Bonaparte à Fréjus le 17 vendémiaire an VIII (9 octobre 1799)*, 2015, hors-série n° 20 de la Société d'histoire de Fréjus et de sa région, Hyères, Éditions du Lau, réédition 2018.

2 Cette lettre a déjà été signalée par Daniel Brentchaloff. Voir :
BRENTCHALOFF Daniel, *Bonaparte à Fréjus. Mémorial du retour d'Égypte du général Bonaparte. 17 vendémiaire an VIII*, Société d'études du sud-est varois, 1999, p. 38.

3 Paul Bastid, l'auteur de *Sieyès et* sa *pensée*, Paris, 1939, a écrit de Joseph-Barthélémy, « C'est après l'abbé celui qui a le mieux réussi. Homme de second plan, mais prêt à utiliser toutes les circonstances après avoir conclu de bonne heure un mariage avantageux et s'être mis de ce chef en meilleure posture que tous les siens, il sut se procurer dans l'ombre d'Emmanuel des honneurs et des profits auxquels ses talents ne le destinaient sans doute pas. Il semble avoir eu comme ses cadets le génie des intrigues subalternes ».

4 Cf. AGAY Frédéric d', *Les grands notables du premier Empire, Var*, Paris, CNRS, 1987.

Les principaux notables de cette ville se sont imaginés que, ***parce que le premier consul a débarqué à Saint Raphaël, à son retour d'Égypte****, et qu'ils ont transgressé à cette occasion les lois sanitaires, Bonaparte doit faire de Fréjus une ville du second ordre*[5]*, c'est-à-dire lui donner des fontaines, rétablir l'ancien port ; quelle imagination ! et que de têtes creuses* ! …». *Hoc erat in votis !*

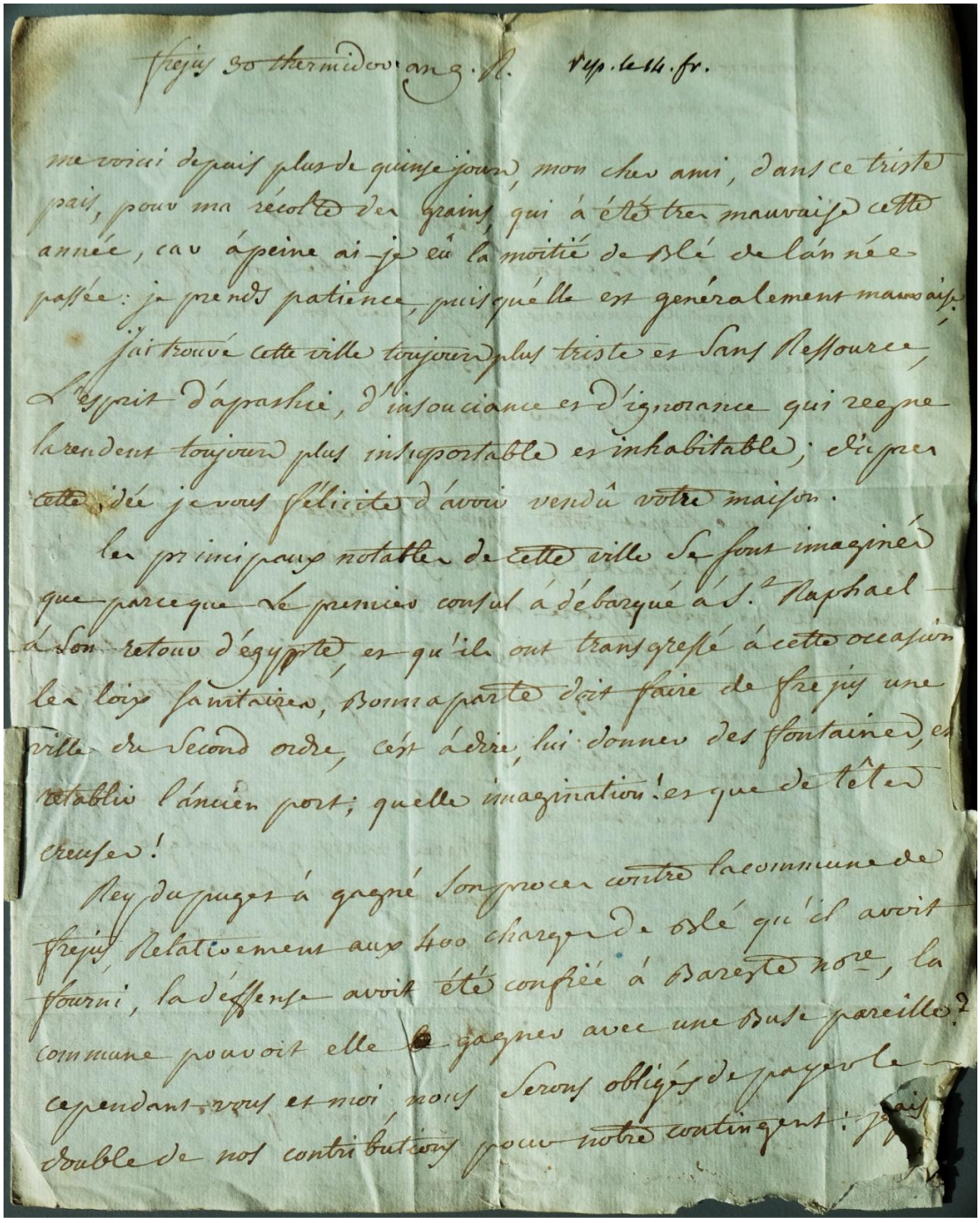

Fréjus 30 thermidor an 2. R. rep. le 14. fr.

me voici depuis plus de quinze jours, mon cher ami, dans ce triste pais, pour ma récolte des grains, qui a été très mauvaise cette année, car à peine ai-je eû la moitié de blé de l'année passée: je prends patience, puisqu'elle est généralement mauvaise.

J'ai trouvé cette ville toujours plus triste et sans ressource, l'esprit d'apathie, d'insouciance et d'ignorance qui regne la rendent toujours plus insupportable et inhabitable; d'après cette idée je vous félicite d'avoir vendu votre maison.

les principaux notables de cette ville se sont imaginés que parceque le premier consul a débarqué à St. Raphael à son retour d'egypte, et qu'ils ont transgressé à cette occasion les lois sanitaires, Bonaparte doit faire de frejus une ville du second ordre, c'est à dire, lui donner des fontaines, et rétablir l'ancien port; quelle imagination! et que de têtes creuses!

Rey du juge a gagné son procès contre la commune de frejus relativement aux 400 charges de blé qu'il avoit fourni, la défense avoit été confiée à Barette notre, la commune pouvoit elle gagner avec une buse pareille? cependant vous et moi nous serons obligés de payer le double de nos contributions pour notre contingent: j'ai

Lettre d'Esprit Reverdit à Joseph Barthélemy Sieyès
Archives départementales du Var, fonds Espitalier 2 J 213

5 Une ville du second ordre est une petite préfecture, une sous-préfecture (Draguignan, Grasse, Toulon), c'est-à-dire une petite ville de province où comme le dit Stendhal dans *Lucien Lewen* en 1834 : « *À qui peut comprendre l'ennui profond d'une* ville du second ordre, *c'est tout dire*. »

Arrivée en France de Bonaparte
Tableau de Louis Meyer (1843), château de Versailles

Illustrations fournies par l'auteur qui précise, pour celle ci-dessus « il n'y a pas d'indication de lieu, contrairement à cette gravure de propagande [ci-dessous] » :

Bibliothèque nationale de France, M 104215